



RESPONSABLE PROPRIETE INDUSTRIELLE H/F

PARIS, FRANCE

PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Rattaché à la Directrice Générale Adjointe et interlocuteur privilégié de la Direction Générale, vous êtes l' Expert Brevets de l'entreprise et vous conseillez les départements R&D, Juridique et Business Development en matière de Propriété Industrielle.

Vous développez une vision large et stratégique des aspects brevets des projets R&D et vos recommandations intègrent les données scientifiques, concurrentielles, marketing, juridiques et règlementaires. A cette fin, vous travaillez en étroite collaboration avec nos experts internes, nos partenaires et nos cabinets conseils.

MISSION & ACTIVITES

Evaluer le contexte et les enjeux des projets R&D pour proposer et mettre en œuvre une stratégie brevets adaptée et spécifique à chaque projet.

Assurer la gestion du portefeuille brevets en collaboration avec des Cabinets externes (études de brevetabilité, préparation des dépôts, réponse aux lettres officielles)

Accompagner la R&D et l'Alliance Management dans le suivi des partenariats scientifiques sur les aspects propriété intellectuelle.

Préparer et conduire des audits brevets en préalable à la négociation d'accords de collaboration et/ou de licence

Participer à la rédaction des clauses IP dans les accords

Analyser la concurrence, réaliser des études de liberté d'exploitation et de validité des brevets de tiers. Les oppositions seront conduites par un cabinet externe.

Assurer la gestion administrative du portefeuille brevets : organiser et animer un comité brevets ; mettre en place la gestion des documents électroniques ; établir et assurer le suivi budgétaire des frais de propriété industrielle

Promouvoir des actions de formation et de bonnes pratiques en matière de Propriété Industrielle au sein de l'entreprise

PROFIL

Formation & Diplômes : ingénieur et/ou docteur en sciences de la vie, biotechnologie ou pharmacie ; vous êtes également diplômé(e) du CEIPI (brevets) et titulaire de l'Examen de Qualification Européen (EQE)

Expérience : vous justifiez d'une expérience d'au moins cinq années dans le domaine de la Propriété Industrielle au sein d'un cabinet de conseil en PI ou dans un service spécialisé d'une entreprise ou d'un organisme de recherche.

Vous maîtrisez les outils de bureautique informatique ; sans être un spécialiste des systèmes d'information, vous êtes capable de vous impliquer dans leur développement et vous êtes l'interlocuteur des prestataires dans ce domaine.

Autonome, curieux, rigoureux et doté d'un excellent sens relationnel, vous êtes force de proposition pour faire évoluer les situations tant en interne que dans nos discussions avec nos partenaires.

Vous êtes très à l'aise à l'oral, plus particulièrement lorsque vous faites des présentations et animez des réunions.

Excellent niveau en Anglais à l'oral et à l'écrit.